



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 4 Mars 2019 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel, directrice générale.

Présence de 3 personnes dans la salle.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 février 2019
4. États financiers janvier 2019
5. Dépenses février
6. Correspondances
 - 6.1 Lettre concernant les services du CISSAT
 - 6.2 Demande subvention église refusée
 - 6.3 Fonds vert a versé 176 066.90\$ à notre MRC pour les matières résiduelles
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Abroger résolution 2018-12-342 (1 placement de 100 000\$ au lieu de 2 de 50 000\$)
 - 8.2 Signataires autorisés chez Desjardins
 - 8.3 Administrateur principal pour Accès D Affaires
 - 8.4 Démission de Maréchan Desrosiers coordo en loisirs
 - 8.5 Ristourne de la MMQ à recevoir : 662\$
 - 8.6 Présentation projet règlement sur la gestion contractuelle
 - 8.7 Offre d'emploi. Remplacement Réal
 - 8.8 Inscription au code d'éthique 95\$ par inscription (2)
9. Lots
 - 9.1 Remb. 5 586.55\$ à la MRC Abitibi-Ouest pour travaux de 2016 Fonds 16-.5
10. Chemins
 - 10.1 Résolution dépenses 101 597\$ au MTQ
 - 10.2 Appels d'offres Traitement de surface sur le SEAO
 - 10.3 Chèque MTQ 11 859.82\$. Dernier montant Balbuzard
 - 10.4 Chèque MTQ 10 000\$ pour la signalisation
11. Sécurité
 - 11.1 Adopter rapport annuel sécurité incendie
 - 11.2 Plan d'inspection en sécurité civile
 - 11.3 Aide financière sécurité civile Volet 2
12. Divers
 - 12.1 Remb. TVQ 10 065\$

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

- 12.2 Proclamation semaine Santé mentale
- 12.3 FDT Halte routière 22 542.00\$
- 12.4 Musée Angelo reste 12 000\$ à dépenser
- 12.5 FDT 2019 montant de 20 000\$
- 12.6 Prix asphalte froide
- 12.7 Abat-poussière demande de soumission
- 12.8 Bassin versant demande 1 heure de rencontre de jour
- 12.9 Gazoduc rencontre juste après le tracé
- 12.10 Programme patrimoine religieux
13. **Dossiers en suspend**
14. **Invitations**
 - 14.1 Colloque Cain Lamarre Val d'Or, 18 avril de 8 h 30 à 17 h à l'Escale (différents sujets juridiques)
15. **Varia**
 - 15.1 Donner appui CPTAQ changement utilisation garage
 - 15.2 Aide financière Volet estival
 - 15.3 Isolation entretoît
 - 15.4 Avocats FQM 208.00\$
 - 15.5 Programmation TECQ
 - 15.6 Planification
 - 15.7 SPCA
 - 15.8 Compacteur
16. **Dates prochaines réunions**
 - Séance de travail le 25 mars à 18 h 30
 - Séance régulière le 1^{er} avril à 19 h 30
17. **Période de questions**
18. **Fermeture de l'assemblée**

ORDRE DU JOUR

2019-03-29

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal du 4 février 2019

2019-03-030

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 4 février 2019 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ.

4. États financiers de janvier 2019

Des revenus de 23,526.09\$ et des dépenses de 34,364.55\$ ont été enregistrés pour janvier 2019, pour un solde au livre au 31 janvier 2019 de 381,160.66\$.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2019-03-031

5. Dépenses de février 2019

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} février au 28 février 2019, les dépenses suivantes :

les salaires des employés	6 334.47\$
la rémunération des élus :	1 694.78\$
les dépenses de février :	24 143.59\$
les dépenses faites par paiement préautorisé :	1 159.90\$
Remises gouvernementales de janvier et février	5 368.98\$

le tout représentant un total de 38 701.72\$, la directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondances

6.1 Lettre concernant les services du CISSSAT

ATTENDU QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur appui les efforts afin de garder sur notre territoire l'unité de résonnance magnétique mobile;

ATTENDU QUE le conseil veut aussi faire connaître son désaccord pour la fermeture du département de natalité à l'hôpital de La Sarre;

EN CONSÉQUENCE,
II EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale envoie une lettre aux intervenants suivants :

- ✓ Députée Abitibi-Ouest Mme Suzanne Blais
- ✓ Députée de Rouyn Mme Émilise Lessard-Therrien
- ✓ Ministre de la santé Mme Danielle Mc Cann

ADOPTÉ

6.2 Demande subvention église refusée

Une demande avait été faite pour des travaux à l'église et celle-ci a été refusée.

6.3 Fonds vert a versé 176 066.90\$ à notre MRC pour les matières résiduelles

Info.

2019-03-032



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Abroger résolution 2018-12-342 (1 Placement de 100 000\$ au lieu de 2 de 50 000\$)

2019-03-033

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la résolution 2018-12-342 soit abrogée;

QUE le placement autorisé soit de 100 000.00\$ au lieu de deux placements de 50,000.00\$, vu la différence de taux et le retrait en tout temps si nécessaire;

ADOPTÉ.

8.2 Signataires autorisés chez Desjardins

2019-03-034

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les signataires autorisés chez Desjardins pour la Municipalité de Rapide-Danseur soient :

- ✓ Alain Gagnon maire
- ✓ François Cloutier conseiller
- ✓ Lucie Gravel directrice-générale
- ✓ Dolorès Beuchesne sec.-comptable

QUE tout autre signataire soit enlevé de la liste.

ADOPTÉ

8.3 Administrateur principal pour Accès D Affaires

2019-03-035

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale Mme Lucie Gravel soit nommée administrateur principal pour Accès D Affaires chez Desjardins;

ADOPTÉ.

8.4 Démission de Maréchan Desrosiers

Info

8.5 Ristourne de la MMO à recevoir 662\$

Info

8.6 Présentation projet de règlement sur la gestion contractuelle

À suivre



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8.7 Offre d'emploi remplacement Réal

ATTENDU QUE notre journalier arrive à sa retraite l'été prochain;

ATTENDU QUE nous devons afficher une offre d'emploi pour lui trouver un remplaçant;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale publie une offre d'emploi sur Emploi Québec, par média poste et un rappel dans le petit journal

ADOPTÉ.

8.8 Inscription au code d'éthique 95\$ par inscription

Cette dépense a été adoptée à la résolution 2019-03-031.

9. Lots

9.1 Remb. 5 586.55\$ à MRC d'Abitibi-Ouest pour travaux de 2016 Fonds 16-05

ATTENDU QUE des travaux sylvicoles ont été réalisés sur le territoire de la municipalité en 2016;

ATTENDU QUE le paiement effectué ne correspond pas aux factures présentées;

ATTENDU QUE la municipalité est tenue de verser 10% du montant des travaux et que ce montant n'a pas été versé;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Annie Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 5 586.55\$ soit remboursé à la MRC ce qui représente le montant non versé sur le Fonds 16-05;

ADOPTÉ.

10. Chemins

10.1 Résolution dépenses 101 597\$ au MTQ

ATTENDU QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

2019-03-036

2019-03-037



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2019-03-038

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion appuyé par M. François Cloutier, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil approuve les dépenses d'un montant de 101,597\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ

10.2 Appels d'offres Traitement de surface sur le SEAO

ATTENDU QUE nous voulons réaliser du traitement de surface à différents endroits sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE nous voulons déposer une demande sur le SEAO dès l'approbation de la programmation de la TECQ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les appels d'offres soient déposés sur le SEAO dès que notre programmation des travaux sera approuvée par le ministère pour le programme de la TECQ;

ADOPTÉ

10.3 Chèque MTO 11 859.82\$ dernier montant Balbuzard

De toutes les subventions accordées pour les travaux sur le Chemin Balbuzard. Ce montant est le dernier à recevoir.

10.4 Chèque MTO 10 000\$ pour la signalisation

Subvention reçue pour la signalisation chemins municipalisés et autres chemins et du gravier sur le rang de la Scierie.

11. Sécurité

11.1 Adopter rapport annuel sécurité incendie

ATTENDU QUE conformément à l'action # 11 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC d'Abitibi-Ouest et à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie du Québec, la MRC d'Abitibi-Ouest doit élaborer le Rapport annuel



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

d'activités 2018 en y mentionnant les mesures prévues (réalisées ou non_) au Plan de mise en oeuvre annexe 8 du Schéma;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit remplir son propre rapport et le transmettre à la MRC;

EN CONSÉQUENCE,

2019-03-040

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal adopte le rapport annuel d'activités incendie pour l'année 2018, tel que demandé et qui comprend les onglets actions et indicateurs de performance et que celui-ci soit transmis à la MRC d'Abitibi-Ouest.

ADOPTÉ

11.2 Plan d'inspection en sécurité incendie

Info

11.3 Aide financière Sécurité civile Volet 2

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par L'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE,

2019-03-041

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10,000.00\$ dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 35,000.00\$ et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 23,000.00\$;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la municipalité de Ville de Duparquet pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2000.00\$ prévue au programme dans ce cas;

QUE la municipalité autorise la directrice-générale Mme Lucie Gravel à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts;

ADOPTÉ

12. Divers

12.1 Remb. TVQ 10 065\$

Retour de la TVQ pour 2018.

12.2 Proclamation semaine Santé mentale

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai ;

CONSIDÉRANT QUE le thème « Découvrir c'est voir autrement » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ

par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal du 4 mars 2019 de Rapide-Danseur, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **Découvrir c'est voir autrement**.

ADOPTÉ

2019-03-042



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

12.3 FDT Halte routière 22 542\$

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur veut poursuivre ses investissements à la Halte routière;

ATTENDU QU' il reste 22,542.00\$ à investir;

EN CONSÉQUENCE,

2019-03-043

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale soit autorisée à présenter une demande au Fonds de développement des territoires;

QUE la directrice-générale soit autorisée à signer les ententes pour les demandes à la MRC ou tout autre document se rattachant à cette demande;

ADOPTÉ

12.4 Musée Angelo reste 12 000\$ à dépenser

ATTENDU QUE des achats ont été réalisés pour monter une exposition sur quelques biens de l'Auberge chez Angelo

EN CONSÉQUENCE,

2019-03-044

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale soit autorisée à présenter une demande au Fonds de développement des territoires;

QUE la directrice-générale soit autorisée à signer les ententes pour les demandes à la MRC ou tout autre document se rattachant à cette demande;

ADOPTÉ

12.5 FDT 2019 montant de 20 000\$

ATTENDU QU' un montant de 20,000.00\$ est alloué pour l'année 2019 à la municipalité par le Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE,

2019-03-045

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale présente un projet ou deux à la MRC pour utiliser ce montant;

QUE la directrice-générale soit autorisée à signer les ententes pour les demandes à la MRC ou tout autre document se rattachant à cette demande;

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉ

12.6 Prix asphalte froide

ATTENDU QUE nous aurons à faire du remplissage d'asphalte à divers endroits sur nos chemins;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par M. François Cloutier et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous achetions une palette de 49 sacs d'asphalte froide de 20 kg de Marcel Baril Inc au coût de 7.44\$ du sac;

ADOPTÉ

12.7 Abat-poussière demande de soumission

ATTENDU QUE nous voulons mettre de l'abat-poussière plus tôt ce printemps;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous demandions des soumissions à deux entreprises pour l'achat de 45,000 litres d'abat-poussière;

ADOPTÉ

12.8 Bassin versant demande 1 heure de rencontre de jour

Info. À venir.

12.9 Gazoduc rencontre juste après le tracé

Info. À venir.

12.10 Programme patrimoine religieux

ATTENDU QUE nous pouvons demander de l'aide financière pour divers travaux à l'église;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous regardions avec Mme Julie Mainville de la MRC, pour les différents travaux que nous aimerions accomplir tels : fenestration, électricité, isolation, salle de bains, travaux dans la cuisine, etc.

QUE la directrice-générale Mme Lucie Gravel soit autorisée à signer les ententes ou autres documents en lien avec ces demandes;

2019-03-046

2019-03-047

2019-03-048



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ADOPTÉ

13. Dossiers en suspend

14. Invitations

14.1 Colloque Cain Lamarre

ATTENDU QUE les avocats Cain Lamarre nous invite à un colloque le 18 avril 2019 de 8 h 30 à 17 h au Motel l'Escale de Val D'Or où ils présenteront différents sujets juridiques;

ATTENDU QUE ce colloque est gratuit et que certains sont intéressés à y assister;

2019-03-049

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyé par M. François Cloutier et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les personnes suivantes soient inscrites pour assister à ce colloque:

- ✓ Alain Gagnon maire
- ✓ Line Giasson conseillère
- ✓ Lucie Gravel directrice
- ✓ Dolorès Beauchesne sec.-comptable

ADOPTÉ

15. Varia

15.1 Donner appui CPTAQ changement d'usage pour garage

ATTENDU QUE M. Mathieu D'Astous demande l'appui de la municipalité auprès de la CPTAQ afin de changer l'usage de son garage;

ATTENDU QUE le conseil est d'accord à appuyer sa demande, mais cet accord est conditionnel à ce que toutes les règles de construction ou transformation soient respectées;

ATTENDU QUE cette construction est dans une zone forestière;

2019-03-50

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier et appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur appui la demande de M. D'Astous auprès de la Commission de protection du territoire agricole afin que lui soit accordé le changement d'usage de son garage déjà construit sur le lot 5 519 927;

ADOPTÉ

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

15.2 Aide financière Volet estival plein air

ATTENDU QUE la municipalité peut déposer une demande dans le cadre du Volet estival plein air de Loisirs et sports Abitibi-Témiscamingue;

2019-03-051

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la demande soit faite pour le 24 mars 2019, si des projets sont admissibles;

ADOPTÉ

15.3 Isolation entretoît 2 350\$

Info

15.4 Avocat FQM 208\$

ATTENDU QUE la directrice-générale a reçu une demande d'accès à l'information concernant un litige;

ATTENDU QUE pour être assuré d'être légale et conforme, celle-ci a demandé l'appui de nos avocats à la FQM;

ATTENDU QUE la période qui nous est allouée de 4 heures par année était écoulee, et qu'on nous a facturés ce temps;

2019-03-052

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 208.00\$ soit acquittée à la FQM pour les services d'un avocat;

ADOPTÉ

15.5 Programmation TECQ

ATTENDU QUE la municipalité veut déposer une programmation de travaux dans le cadre du programme de la TECQ;

2019-03-053

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale dépose la programmation de travaux tels que discutés soient :

- ✓ Terminer le traitement de surface Coin St-Pierre
- ✓ Mettre du traitement de surface Rang du Détour
- ✓ Mettre du traitement de surface Chemin des Merles
- ✓ Mettre du traitement de surface Chemin du Héron Bleu



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- Réparation traitement de surface Rang du Pouce
- Réparation traitement surface Rang de la Scierie
- Réparation traitement surface Côte à Greffard
- Rechargement du rang de la Scierie

ADOPTÉ

15.6 Planification

Vérifier avec Julie Mainville pour une rencontre afin de planifier nos besoins pour prévoir les subventions.

15.7 SPCA

Envoyer un sondage aux citoyens

15.8 Compacteur

À suivre à la prochaine réunion.

16. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 25 mars à 18 h 30


Séance régulière le 1^{er} avril à 19 h 30

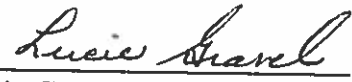
17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture de l'assemblée. Il est 21 heures 5.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice générale

2019-03-054